

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de LE GRAND-SERRE**

REPUBLIQUE FRANCAISE
**DEPARTEMENT DE LA
DROME**

Séance du 11 Juin 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	
En exercice	14
Présents	12
Pouvoir	1
Votants	13
Pour	13
Abstentions	00

Date de la convocation
06/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre-----
le 11 Juin à 20 H 00-----
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme GENTHON Agnès, Maire.
Présents : AGERON Jérémy, BERNARD Daniel, CETTIER Nicolas, DUMOULIN Patrick, FÉRÈRE Dominique, ORLOWSKI François, RIOU Gaëtan, ROSTAING Marc, THOMAS Monique, VALENÇON Jérémy, VALLERANT Jacques.
Absent excusé : BORRAS Isabelle
Absent : SERREE Stéphane
Pouvoir : BORRAS Isabelle à CETTIER Nicolas
Secrétaire de séance : THOMAS Monique

N° 2024-30

OBJET : Achat terrain

Suite à la remise en ordre de la voirie communale, Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir la parcelle F 512 de 258 m² (faisant partie de l'ancienne parcelle cadastrée F 273), appartenant à M. PIPET André, pour 1 € symbolique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- décide d'acquérir, pour 1 € symbolique, la parcelle cadastrée F 512 de 258 m², appartenant à M. PIPET André,
- décide de prendre en charge les frais relatifs à cet achat,
- décide que l'Office Notarial d'Hauterives est chargé de l'achat,
- autorise Mme le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de GRENOBLE – 2, Place de Verdun-BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. En application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, la saisine de la juridiction pourra également ce faire via l'application « Télérecours citoyens » figurant sur le site www.telerecours.fr

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par les conseillers municipaux présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Le Grand-Serre,
le 17/06/2024

Le Maire,
Agnès GENTHON

